

---

Adresse des administrateurs du département de la Marne et ceux du district de Châlons-sur-Marne, qui applaudissent à l'énergie et à la fermeté de la Convention et au juste châtement éprouvé par les conspirateurs, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du département de la Marne et ceux du district de Châlons-sur-Marne, qui applaudissent à l'énergie et à la fermeté de la Convention et au juste châtement éprouvé par les conspirateurs, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 109;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22638\\_t1\\_0109\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22638_t1_0109_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

la haine la plus implacable pour la tyrannie dictatoriale, se sont levés en masse. Alors tous les coeurs se sont portés vers la Convention nationale. Chargés de vous présenter l'expression des sentiments de nos frères, nous sommes accourus de cette frontière de la République vers cette cité fameuse pour ses nombreuses conquêtes sur le despotisme. La rapidité de l'éclair eût à peine suffi à notre empressement. Nous venons déposer, dans le sein de la Convention nationale, l'hommage de notre attachement pour elle, et lui offrir le gage de la reconnaissance de 78 000 républicains, qui n'ont pas juré en vain d'être libres.

## 27

**Les administrateurs du département de la Marne, et ceux du district de Châlons-sur-Marne, par deux adresses séparées, applaudissent à l'énergie, à la fermeté, à l'infatigable activité de la Convention nationale, et au juste châtement qu'elle a fait éprouver aux conspirateurs.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Les administrateurs composant le directoire du départ<sup>l</sup> de la Marne à la Conv.; Châlons, 12 therm. II*] (2).

Législateurs,

De toutes les conspirations tramées contre l'unité et l'indivisibilité de la République, aucune sans doute ne fut plus scélérate que celle qui vient d'être découverte, puisqu'elle était ourdie par des monstres qui abusaient de la confiance du peuple. Encore une fois, *Montagne sainte*, grâces te soient rendues; tu viens de sauver la patrie par l'exécution bien méritée des brigands qui voulaient la perdre; les projets infâmes de ces conspirateurs étaient ramifiés avec tous les tirans contre lesquels nous livrons des combats à mort. La Montagne s'est levée; son mouvement terrible a été comme l'irruption d'un volcan, et elle a fait disparaître pour toujours du sol de la liberté l'hipocrite Cromwel et tous ses frères rouges.

Oui, législateurs, il n'est aucun Français ami de la patrie qui ne vous doive la liberté pour laquelle il combat depuis 5 ans. Hé ! Qui pourrait douter encore de l'affermissement de la République, après tant de victoires remportées sur nos cruels ennemis, sous telle forme qu'ils se soient montrés. La liberté, par ce nouveau triomphe, est établie sur des bases immuables. Il ne vous reste plus, pour consolider notre bonheur, que de rester à votre poste aussi longtemps qu'il existera sur la terre des traîtres que votre imperturbable courage saura exterminer, et des hommes égarés que vos vertus

républicaines rappelleront à la douce fraternité et à l'égalité.

P.C.C. DEPAQUIT (*présid.*), MARCHAL (*secrét. g<sup>al</sup>*).

[*Les administrateurs du directoire du distr. de Châlons-sur-Marne à la Conv.; s.d.*]

Représentans d'un peuple toujours libre, encore une fois vous avez sauvé la République; encore une fois vous avez découvert un grand complot qui tendoit à dissoudre la représentation nationale, et vous avez purgé la Montagne des insectes venimeux qui vouloient en boire le sang. Encore une fois nous vous le répétons, et avec nous tous les amis du bien public : restez à votre poste jusqu'à ce que le dernier des tirans soit exterminé, et que la tranquillité soit rétablie par une paix durable.

Grâce à jamais vous soit rendue : recevez nos louanges pour prix de vos travaux infatigables ! Continuez à ne pas craindre les traîtres et les conspirateurs. Continuez enfin à les punir... La crainte ne s'empare que des âmes foibles... Le peuple est votre égide, et il versera jusqu'à la dernière goutte de son sang, plutôt que de perdre sa liberté.

Quand à nous, nous renouvelons le serment de ne vivre et mourir que pour elle, et haine mortelle à tous ses ennemis.

La tranquillité reigné dans nos campagnes; la récolte se fait paisiblement, quoique manquant de bras. Les fanatiques sont abattus, et les fanatisés diminuent sensiblement.

Les biens des émigrés se vendent le double, et quelquefois le triple de leurs estimations. Un bois contenant un tiers d'arpent, estimé 374 liv., a été vendu 2 200 liv. Que toute la République ressemble à nos cantons, et ça ira.

Vive la liberté et l'égalité. Vive la République. Et vive la représentation nationale.

MEZIERRES (*secrét.*), LÉONARD (*agent nat.*), BATHILLET (?) (*secrét.*), BUREAU, DELETRÉE, FOUET, PRUANT.

## 28

**Un membre [CAMBON], au nom du comité des finances, fait deux rapports à la suite desquels la Convention nationale rend les décrets suivans,**

**La Convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité des finances, autorise les commissaires de la trésorerie nationale de nommer un contrôleur pour viser les inscriptions de la dette consolidée, sous l'approbation du comité de salut public.**

**Le présent décret ne sera pas imprimé (1).**

(1) P.-V., XLIII, 7. *J. Sablier* (du matin), n<sup>o</sup> 1477. Mentionné par *F.S.P.*, n<sup>o</sup> 395; *M.U.*, XLII, 267. D'après les gazettes, les adresses ont été présentées par Charlier.

(2) C 312, pl. 1 241, p. 17, 19.

(1) P.-V., XLIII, 8. Décret n<sup>o</sup> 10 221. Rapporteur : Cambon. *J. Lois*, n<sup>o</sup> 677; *J.S. Culottes*, n<sup>o</sup> 535; *C. Eg.*, n<sup>o</sup> 715; *J. Fr.*, n<sup>o</sup> 678; *Ann. patr.*, n<sup>o</sup> DLXXX; *J. Perlet*, n<sup>o</sup> 680. Mentionné par *Audit. nat.*, n<sup>o</sup> 680.